

Poste de maître de conférences – Conception architecturale, fabrication et conception-construction

L'[École d'architecture McEwen](#) (EAM) dans la [Faculté des sciences, de génie et d'architecture](#) à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste de maître de conférences avec entrée en fonction **en 2026***.

Les candidats doivent avoir une expertise concrète en **conception architecturale** et enseignement et faire valoir les façons dont la **durabilité** a une incidence sur ceux-ci. De plus, ils doivent avoir une expertise dans l'**un** des domaines suivants, avec un accent sur la création et le métier :

1. Architecture, construction, conception structurelle et conception-construction de bois

2. Fabrication numérique, processus de conception numérique et conception-construction

Tous les candidats doivent être titulaires d'un grade professionnel en architecture. Les diplômes universitaires des cycles supérieurs spécialisés en architecture, notamment le doctorat, sont préférés. Les architectes en exercice doivent fournir la preuve qu'ils sont stagiaires autorisés ou membres d'un ordre professionnel et avoir de l'expérience avérée en conception. La préférence sera accordée aux candidats qui peuvent également s'exprimer et écrire en français et appuient le mandat triculturel de l'Université Laurentienne et de l'EAM. Ils doivent aussi s'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études.

Les candidats doivent posséder les qualifications essentielles ci-dessous :

- Être titulaire d'un diplôme professionnel en architecture au moment de la nomination;
- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures, comme le doctorat, de préférence;
- Être inscrit comme membre d'une association professionnelle d'architecture;
- Avoir une connaissance active des deux langues officielles (bilinguisme fonctionnel) ou, dans des cas exceptionnels, une compréhension passive de la langue française (bilinguisme réceptif);
- Avoir acquis de l'expérience à donner des cours de conception architecturale et dans l'un des deux domaines de spécialisation susmentionnés et manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire;
- Posséder des antécédents de conception liée à l'un des deux domaines de spécialisation;
- S'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement, la personne choisie aura une présence sur le campus et apportera des contributions par son service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

Fondée en 2013, l'École d'architecture McEwen offre un programme préprofessionnel de quatre ans de baccalauréat en études architecturales (BAS), suivi d'une maîtrise en architecture de deux ans, reconnue par le [Conseil canadien de certification en architecture](#). Située dans le nord de l'Ontario, l'École met l'accent sur les conceptions de bois, la conception-construction et les projets de design communautaire. Notre programme intégré d'enseignement coopératif permet aux membres de la population étudiante d'acquérir de l'expérience pratique au moyen de stages dans l'industrie et les cabinets de design ou d'architecture. L'expérience des étudiants francophones, métis, inuits et des Premières Nations est préconisée par le mandat triculturel hors pair du programme. Celui-ci est offert en anglais, avec des choix de langue française dans les ateliers de conception, les cours facultatifs et les stages d'enseignement coopératif. Grâce au mandat triculturel et aux options bilingues, les membres de la population étudiante sont exposés à un vaste éventail de méthodes, de connaissances et d'expériences directes qui orientent les exercices de communauté-conception et de conception-construction.

L'École d'architecture McEwen cherche des candidats innovants qui possèdent de solides antécédents en conception et exercice professionnel et un enthousiasme pour l'enseignement. Ces personnes seront préparées à l'enseignement en salle de classe, dans l'atelier de conception, dans les laboratoires de fabrication et sur le terrain en collaboration avec les groupes ou partenaires communautaires locaux. La personne choisie enseignera dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise et pourrait participer à l'administration et à la gouvernance universitaire, y compris en siégeant aux comités de l'EAM et contribuant au renforcement de l'établissement. Il est entendu que tous les membres du corps professoral enseignent la conception tout en perfectionnant les compétences dans un volet particulier du programme d'études, à savoir : Conception, Culture, Technologie ou Exercice professionnel. Puisque la Laurentienne est une université bilingue dotée d'un mandat triculturel, la maîtrise du français est une préférence pour ce poste.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande se compose de tout ce qui suit :

- une lettre de présentation indiquant clairement le(s) domaine(s) d'expertise (et comprenant l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae complet et à jour qui comprend une liste complète des publications
- un énoncé de l'enseignement, y compris la philosophie d'enseignement, des stratégies pour la mobilisation des étudiants, etc.
- un dossier de ses travaux de conception professionnelle et (ou) des travaux de ses étudiants
- un énoncé témoignant de l'intégration des principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) à l'enseignement
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral en conception architecturale, fabrication et conception-construction* ». La date limite pour la réception des dossiers est le **20 décembre 2025** ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Pour obtenir d'autres renseignements sur ce poste, veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentienne.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure dans la lettre de présentation l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.

****Si le budget de 2025-2026 est approuvé par le Conseil des gouverneurs.***